 **ASTREINTE,** Pourquoi nous avons voté contre ce projet.

**R**

**etour en arrière** : Depuis 2011 l’accord national des astreintes étant dénoncé, les organisations syndicales et la direction se sont réunies autour de la table pour trouver un nouvel accord. Au bout de très nombreuses réunions, et de plusieurs années de négociations aucun accord valable n’a été trouvé. La direction nationale, ne veut pas céder face aux propositions des organisations syndicales portant sur l’organisation des astreintes et leur rémunération. Elle laisse le soin aux régions pour trouver un accord sans plus de moyens humains et financiers. Après ces négociations avortées, et devant le non-respect actuel de la législation en termes de temps de repos, la direction Grand Ouest nous a présenté une nouvelle proposition locale. Dans son cadre, elle supprime les GDSA pour les remplacer par des salariés en renforts et elle organise le travail de façon ou les 11h de repos consécutif soient respectés avec des horaires décalés.

**L’accord cadre à été dénoncé car** :

* il ne respecter pas les 11H de repos consécutif après sortie d’astreinte.
* Pour des amplitudes de travail trop important et illégal.

**La CGT a voté contre** cette proposition car :

* Cela va amplifier encore un peu plus la désorganisation des équipes et des tournées. En effet, qui fera les visites et les pannes des techniciens en astreinte décalée ? Qui accompagnera les organismes de contrôle ? Qui fera leur boulot ?
* Il n’y a pas de compensation financière pour les salariés bloqués en astreinte qui perdront une partie de leurs revenus.
* La direction ne veut pas aller au-delà de 2,10 euros de l’heure d’astreinte alors que la CGT demande 4 euros (dernière NAO).
* Après avoir consulté les salariés, ce que la direction n’a pas cru utile de faire pour préparer son projet, il apparait que les grilles d’horaire affichées sont inapplicables. Quel client va accepter que nous fassions de la maintenance à 7 heures ou à 19 heures, horaires de pointe en habitation et de fermeture de bureaux et magasins ?
* L’application de ce projet doit être débattu centre par centre. Les réalités de terrain prouveront qu’elle n’est viable en l’état proposé par la direction. Dans les centres de 3 ou 4 techniciens, ceux-ci seront en astreinte permanente pour quelques euros de plus par mois. Les périodes de congé seront pires encore.
* Des plages horaires ne seront plus assurées au mépris des contrats passés avec les clients, les UC se faisant par les pompiers.

Sans moyens supplémentaires, humains et matériels, la CGT ne signera aucun nouveau projet d’astreinte qui nuirait forcément à nos conditions de travail et à notre pouvoir d’achat. Nous vous donnons rendez vous lors des prochaines négociations dans les agences, faites nous remontez vos propositions !

**Pour cela :**

* **Facebook : cgt otis**
* **Site internet :** [**www.lacgt-otis.fr**](http://www.lacgt-otis.fr)